



SKI-DOO

CE QUI EST COUVERT POUR LES MOTONEIGES* SKI-DOO®

- Poule
- Démarreur
- Ultra condensateur
- Bras de suspension
- Rail de suspension
- Réparation moteur
- Module électronique
- Régulateur de voltage
- Générateur
- Bobine d'allumage
- Poignées chauffantes
- Carter de chaîne
- Skis
- Pompe à essence
- Pompe à huile
- Injecteur
- Système d'échappement
- Cadran indicateur
- Interrupteur
- et plus.



GARANTIE DE 12 MOIS + PROTECTION B.E.S.T. JUSQU'À 24 MOIS

» Couverture totale de 36 mois disponible†



LE PLAN DE PROTECTION B.E.S.T. NE PROTÈGE PAS QUE VOTRE VÉHICULE !

Votre portefeuille aussi y gagne, car, à chaque visite de réparation, vous n'aurez qu'à verser les premiers 50 \$ du coût total des pièces couvertes.



PARTOUT EN AMÉRIQUE DU NORD

Les grands espaces sont encore plus grands lorsque vous les explorez l'esprit tranquille! Vous êtes toujours protégé, que vous soyez sur un sentier ou sur l'eau - les réparations peuvent être effectuées chez n'importe quel concessionnaire BRP autorisé en Amérique du Nord.

LE SERVICE ET LES PIÈCES D'ORIGINE BRP ET RIEN D'AUTRE

Faites confiance à l'équipe qui connaît votre véhicule : seuls les techniciens certifiés BRP qui utilisent les pièces d'origine BRP sont autorisés à effectuer les réparations dans le cadre du plan de protection B.E.S.T.

ENTIÈREMENT TRANSFÉRABLE SANS FRAIS

Lorsque vous vendez le véhicule, il continue d'être couvert par le plan B.E.S.T. et ce, sans frais pour l'acheteur ou le vendeur.

PROTECTION KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

Prenez la route sans vous soucier de la distance ! Il n'y a aucune restriction de kilométrage, d'utilisation ou de temps. Pourquoi ? Parce que nous voulons que vous puissiez compter sur votre véhicule et en profiter au maximum sans tracas.

FAQ

Quand puis-je acheter le plan de protection B.E.S.T.?

Vous pouvez acheter ou prolonger le plan de protection B.E.S.T. à tout moment tant que votre véhicule BRP est couvert par la garantie limitée du manufacturier ou un contrat B.E.S.T.

Pourquoi le plan de protection B.E.S.T. est-il le meilleur choix pour mon véhicule BRP?

Personne ne connaît votre véhicule mieux que les techniciens certifiés de BRP. Ils utilisent exclusivement des pièces d'origine BRP lors des réparations. Votre véhicule ne s'en portera que mieux!



B.E.S.T.

Programme de service prolongé

NOTRE PROMESSE, VOTRE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT

Optez pour le programme de service prolongé B.E.S.T. qui couvre la plupart des réparations majeures



SEA-DOO

CE QUI EST COUVERT POUR LES MOTOMARINES® SEA-DOO®

- Injecteur
- Cadran indicateur
- Module électronique
- Réparation moteur
- Pompe à essence
- Pompe à eau
- Système iBR®
- Démarreur
- Générateur
- Arbre d'entraînement
- Bobine d'allumage
- Interrupteur
- Turbine
- et plus.



CAN-AM HORS ROUTE



CAN-AM SUR ROUTE

CE QUI EST COUVERT POUR LES VTT ET LES VCC® CAN-AM®

- Système d'échappement
- Joints homocinétique
- Différentiel avant
- Pompe à eau
- Réparation moteur
- Pompe à essence
- Régulateur de voltage
- Réparation de transmission
- Roulement de roue
- Arbre de propulsion
- Direction assistée
- Module électronique
- Cadran indicateur
- Radiateur
- Injecteur
- Bobine d'allumage
- Interrupteur
- Crémaillère (seulement pour VCC)
- et plus.

VCC CAN-AM

GARANTIE DE 6 MOIS + PROTECTION B.E.S.T. JUSQU'À 30 MOIS

» Couverture totale de **36 mois** disponible[†]

CAN-AM DEFENDER™ 2019 ET PLUS RÉCENTS

GARANTIE DE 12 MOIS + PROTECTION B.E.S.T. JUSQU'À 30 MOIS

» Couverture totale de **42 mois** disponible[†]

VTT CAN-AM

GARANTIE DE 6 MOIS + PROTECTION B.E.S.T. JUSQU'À 30 MOIS

» Couverture totale de **42 mois** disponible[†]

CE QUI EST COUVERT POUR LES VÉHICULES 3 ROUES CAN-AM*

- Injecteur
- Démarreur
- Pompe à essence
- Pompe à huile
- Réparation moteur
- Système d'échappement
- Cadran indicateur
- Bobine d'allumage
- Roulement de roue
- Pompe à eau
- Module électronique
- Alternateur
- Direction assistée
- Bras de suspension
- Réparation de transmission
- Système audio d'usine
- Poignées chauffantes
- Radiateur
- Bloc interrupteur
- et plus.

CAN-AM SPYDER®

GARANTIE DE 24 MOIS + PROTECTION B.E.S.T. JUSQU'À 36 MOIS

» Couverture totale de **60 mois** disponible[†]

CAN-AM RYKER®

GARANTIE DE 12 MOIS + PROTECTION B.E.S.T. JUSQU'À 36 MOIS

» Couverture totale de **48 mois** disponible[†]

EXCLUSIF AUX PROPRIÉTAIRES DE CAN-AM ON-ROAD

SERVICE ROUTIER D'URGENCE

Avec B.E.S.T., vous recevez jusqu'à 3 ans de protection au-delà de la garantie limitée de BRP et bénéficiez d'un service routier d'urgence gratuit !

Le service routier d'urgence de BRP inclut :

- Service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à l'aide d'une ligne sans frais
- Remorquage, survoltage de la batterie, livraison d'essence, perte / bris de clé
- Service dès le début de la garantie limitée de 2 ans du roadster Can-Am (jusqu'à 5 ans)
- Aucune franchise ne s'applique sur ce service
- Remorquage chez le concessionnaire autorisé roadster Can-Am le plus près
- Couverture maximale de 200\$ par événement
- Service partout au Canada et aux États-Unis

*Reportez-vous au contrat de service pour connaître les limites et les exclusions de la protection.
†L'offre d'une couverture promotionnelle réduit la couverture B.E.S.T. disponible.

SUR TERRE OU SUR MER, VOUS ÊTES ENTRE BONNES MAINS !

En pleine forêt, sur la route, sur la neige ou sur l'eau, le plan de protection B.E.S.T. vous permet de partir l'esprit tranquille et de savourer chaque instant !

